QUE DOIS-JE DÉCLARER ?

Mes démarches d'urbanisme

PISCINE

CONSTRUCTION

ABRI

DÉMOLITION

CLÔTURE

RAVALEMENT

POUR EFFECTUER VOTRE DÉCLARATION OU POUR TOUTE INFORMATION :

- **Auprès de votre mairie**
- **Sur le site internet de la Communauté de communes**

www.cc-thoremontagnenoire.fr

Communauté de communes Thoré Montagne Noire - 13 avenue de la Ribaute 81240 Albine
05 63 97 98 08 contact@cc-thoremontagnenoire.fr www.cc-thoremontagnenoire.fr